

divisible

9665

DÉDICACE
À LA MÈRE DES DIEUX
TROUVÉE
À CARTHAGE

PAR

M. ALFRED MERLIN

MEMBRE DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD



(Extrait du *Bulletin archéologique*. — 1917.)



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCCXVII



Inst. F. COURBY
Cote 9665/TP
U

DÉDICACE
À LA MÈRE DES DIEUX

TROUVÉE MAISON DE L'ORIENT
À CARTHAGE MÉ-ITERRANÉEN ANCIEN

PAR J. rue Rault 69007 LYON

M. ALFRED MERLIN

MEMBRE DE LA COMMISSION DE L'AFRIQUE DU NORD

(Extrait du *Bulletin archéologique*. — 1917.)



PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

MDGCCCVII

DÉDICACE
À LA MÈRE DES DIEUX

TROUVÉE

À CARTHAGE.

M. Carcopino, chargé de cours à la Faculté des lettres d'Alger, membre de la Commission de l'Afrique du Nord, qui était de passage en Tunisie au mois d'août dernier, a remarqué, lors d'une visite faite à Carthage chez M. Saumagne, plusieurs fragments appartenant à une même inscription, dont il a reconnu le vif intérêt et qu'il a bien voulu signaler à mon attention en m'en laissant une description détaillée.

La propriété de M. Saumagne où la découverte a été faite vers le début de l'année 1916, au cours de travaux de terrassement nécessités par la création d'un jardin, est située sur le flanc est de la colline de Byrsa⁽¹⁾; la trouvaille est advenue dans la partie du jardin qui s'étend au sud de la villa, sensiblement en face et légèrement en contre-bas de l'entrée extérieure du Musée Lavigerie⁽²⁾.

⁽¹⁾ Cf. le plan donné dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1913, p. 681.

⁽²⁾ A la fin de février 1916, M. Saumagne a découvert, à peu près au même endroit que notre inscription, un très bel autel en marbre, de l'époque augustéenne, dont les quatre faces sont ornées de bas-reliefs : Énée portant Anchise et tirant Ascagne par la main, Apollon, Rome et une scène de sacrifice. Élevé pour glorifier la famille des Jules, pour honorer Apollon, une de ses divinités tuté-

pRO; l'M de CAESARVM est cassé en haut; vient ensuite le pied d'une haste, puis le bas d'un L. — *Ligne 3.* Martelage. — *Ligne 4.* A droite, nous n'avons que le haut de l'I et du premier jambage de l'N. — *Ligne 5.* Avant R on suit la convexité d'un O, et au-dessus de la ligne on voit un trait horizontal qui a dû appartenir à un C précédant l'O. — *Ligne 6.* Les lettres sont incomplètes en bas; après I, haut du premier jambage d'un V.

d

I B

IEROF AE·D

ACIËQIO CORACE

RTEMIO TAVROBOQATO

5 IIV IIT

Haut. 0 m. 26; larg. 0 m. 22; épais. 0 m. 25; complet à droite, où le texte est bordé d'une moulure.

Ligne 1. Bas d'un I et d'un B. — *Ligne 2.* Le premier E est incomplet en haut; avant lui, le pied d'une haste. — *Ligne 3.* Avant EIQIO les lettres ne sont pas sûres. — *Ligne 4.* Avant E, RI ou RT. — *Ligne 5.* Haut de lettres dont la dernière est peut-être un T.

e

CONSVQATV GRATI

Haut. 0 m. 095; larg. 0 m. 29; complet à gauche où il y a une moulure.

Un blanc existe au-dessous de cette ligne qui était la dernière de l'inscription.

M. Carcopino estime avec raison que l'inscription est une dédicace à la Grande Mère; la mention d'un *taurobol(i)atus* à la ligne 4 du fragment *d* permet d'éliminer toute autre restitution de la première ligne, qui pourrait paraître plausible *a priori*, comme *Mar[ti . . .]*. La nouvelle dédicace n'est pas d'ailleurs la première consacrée à Cybèle qui ait été mise au jour dans cette région de Carthage. Le P. Delattre a trouvé sur le flanc est de Byrsa, à mi-hauteur de la montée⁽¹⁾, une dédicace à *Magna Mater* et à Attis⁽²⁾, datant du proconsulat de L. Aradius Valerius Proculus, lequel se place entre 333 et 337⁽³⁾. La colline Saint-Louis a fourni encore deux inscriptions relatives au culte de la déesse, l'une mentionnant des dendrophores⁽⁴⁾, l'autre un *tauroboliatius*⁽⁵⁾. Il semble bien, comme le pense M. Graillot⁽⁶⁾, que Cybèle avait un sanctuaire sur Byrsa, probablement sur le versant oriental du mamelon. C'est sans doute le temple qui abritait la statue dont parle saint Augustin⁽⁷⁾ et qu'au jour solennel de la *Lavatio* on transportait en grande pompe sur une *lectica* pour aller la baigner selon le rite.

Quant aux noms des empereurs, je crois que la partie sauvegardée des lignes 4 et du groupe *a-b-c* : *P. Corneli Licin. . et Cornelia . . .* est suffisante pour qu'on les retrouve d'une façon certaine, après la première ligne qui pourrait être rétablie ainsi :

MATri deum magnae idaeae aug. sacr.

(1) Audollent, *Carthage romaine*, p. 294.

(2) Héron de Villefosse, *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1897, p. 723, Cagnat, *Année épigraphique*, 1898, n° 8; Delattre, *Revue Tunisienne*, 1901, p. 283, n° 2. — Il est rare que le couple divin soit ainsi représenté par les deux noms de la déesse et du dieu (Toutain, *Cultes païens dans l'empire romain*, t. II, p. 74).

(3) Pallu de Lessert, *Fastes des prov. afric.*, t. II, p. 42 et suiv.

(4) *Corp. inscr. lat.*, t. VIII, n° 12570.

(5) Delattre, *Revue Tunisienne*, 1901, p. 285, n° 4. — L'inscription, qui paraît avoir été recueillie au même endroit que la dédicace de la note 2 (cf. p. 286), est à ajouter aux documents concernant le culte de Cybèle à Carthage qu'énumère M. Graillot, *Le culte de Cybèle*, p. 522, note.

(6) *Op. cit.*, p. 530.

(7) *De civit. Dei*, II, 4; Graillot, *op. cit.*, p. 138-139; Audollent, *op. cit.*, p. 387.

Je complète, en m'inspirant de ce qui a survécu :

- 2 pRO SALVTE IMPP CAESARVM P *Licini ualeriani*
 3 et p. *licini gallieni piorum felicitum augg.*⁽¹⁾
 4 et P CORNELI LICINI *nobilissimi caesaris et*
 5 CORNELIAE *saloninae sanctissimae augustae*
 6 et TOTIVS *diuinae domus eorum.....*

La dédicace se rapporte donc à Valérien et à Gallien Augustes, à P. Cornelius Licinius Valerianus, fils aîné de Gallien, César de 255 à 259, et à Salonine, femme de Gallien; elle se place ainsi entre 255 et 259.

Le fragment *e* permettrait peut-être de préciser la date davantage. Il y est question du proconsulat d'un personnage dont le nom, ou le surnom, commençait par *Grati...* Si nous étions sûrs que ce proconsul fût en charge au moment où l'inscription a été gravée, comme il n'aurait pu gouverner l'Afrique ni en 257-258, ni en 258-259, — car nous connaissons les proconsuls de ces années-là : Aspasius Paternus et Galerius Maximus, — le texte serait rejeté dans la période 255-257. Mais cette hypothèse, si séduisante qu'elle soit, ne s'impose pas absolument, car il pourrait s'agir d'une allusion à un fait qui se serait passé, à des travaux qui auraient été commencés antérieurement à l'année de l'érection de notre ex-voto.

La mémoire de Valérien et de Cornelius Licinius n'a pas été condamnée; seule, celle de Salonine l'a été en même temps que celle de son époux. Logiquement, puisque les noms de ce dernier étaient martelés ici, — ce qui n'a pas toujours été le cas en Afrique⁽²⁾, — ceux de l'impératrice auraient dû l'être aussi. La différence du traitement qu'on a fait subir aux uns et aux autres tient apparemment à ce qu'on n'a pas pris garde à la présence de Salonine, qui ne figure dans l'énumération qu'après son fils aîné, lequel n'a encouru aucune flétrissure, et se trouve ainsi séparée de Gallien.

(1) Cf. Dessau, *Inscr. latin. select.*, n° 532.

(2) Cf. L. Poinssot, *Nouv. archives des missions scient.*, nouv. série, t. VIII, p. 162, 166.

La mention de la *domus divina* est très rare pour Gallien et Salo-nine; il ne semble pourtant pas qu'elle soit sans exemple⁽¹⁾; en tout cas, dans notre texte, elle me paraît évidente.

Le fragment *d*, malheureusement bien mutilé, donne une série de noms à l'ablatif suivis d'un titre, peut être l'énumération des personnes de marque qui participèrent à la cérémonie dont l'inscription consacrait le souvenir [*dedicantibus?* . . .] et les noms.

À la ligne 2, je propose de couper : IEROF AE· D et de comprendre : *ierof(anta) Ae(catae) d(eae)*. L'abréviation *hierof*⁽²⁾ ou *ierof*⁽³⁾ a déjà été relevée pour *hierophanta*, titre qui est réservé aux prêtres d'Hécate⁽⁴⁾. Après l'indication de ce sacerdoce, il est donc naturel de songer à une mention de cette divinité. L'abréviation *d* pour *d(eae)* n'a rien qui puisse surprendre; sans alléguer d'autres cas, qu'il nē serait pas malaisé de trouver⁽⁵⁾, on peut en invoquer deux qui se rapportent précisément à Hécate⁽⁶⁾. L'orthographe initiale du nom d'Hécate *Ae* au lieu de *He* n'est pas non plus nouvelle⁽⁷⁾; ce qui peut étonner davantage, c'est l'abréviation *Ae* pour *Ae(catae)*, mais elle n'est pas, à bien prendre, plus étrange que celle de *I* pour *I(daeae)* dans beaucoup de dédicaces à la Grande Mère ou des quantités d'autres analogues⁽⁸⁾. On a abrégé parce qu'il fallait terminer le titre avec la ligne, de même qu'aux lignes suivantes, et parce qu'après *ierof*, il n'y avait pas de doute qu'il s'agissait de la déesse Hécate et ne pouvait s'agir que d'elle.

Je dois cependant signaler dans la formule *ierof(anta) Ae(catae) d(eae)* une anomalie : on dit *dea Hecata*⁽⁹⁾ et non *Hecata dea*, dont je ne connais pas de précédent. Mais comme il n'y a pas moyen d'interpréter autrement la fin de la ligne 2 du fragment *d*, l'exception que nous y constatons à l'usage courant ne me paraît pas de nature à faire rejeter l'explication proposée⁽¹⁰⁾.

(1) Cf. L. Poinssot, *op. cit.*, p. 165 (dans un passage en partie restitué).

(2) *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n° 511.

(3) *Ibid.*, t. VI, n° 261, 31118.

(4) Par exemple. Dessau, *op. cit.*, t. III, p. 574 (tables).

(5) Cf. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*, 4^e édition, p. 421.

(6) *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n° 500 : *s. d. Hecate*; n° 511 : *hierof. d. Hecat.*

(7) *Ibid.*, t. VI, n° 733, 1675; Dessau, *op. cit.*, n° 1264.

(8) Par exemple : *s. d. l.* (*Corp. inscr. lat.*, t. VI, n° 500) pour *s(acerdus) d(ei) L(iberi)*; *d. s. i. m.* (*Ibid.*, n° 504) pour *d(eus) S(ol) i(nvictus) M(ithras)*; etc.

(9) *Corp. inser. lat.*, t. VI, n° 500, 511, 1780; t. XIII, n° 3643.

(10) Par une inversion analogue, un texte de Dougga commémore l'achèvement

La présence du nom d'Hécate est importante. Il ne figure jusqu'ici sur aucun monument africain, et dans les provinces latines de l'empire on ne le retrouve que sur deux inscriptions, l'une de Trèves, l'autre d'*Atrans* à la limite du Norique et de la Pannonie ⁽¹⁾.

Les noms énumérés aux lignes suivantes ne se laissent pas restituer d'une manière sûre; l'identification de certaines des lettres qui en subsistent est rendue malaisée par l'usure de la pierre : peut-être à la ligne 3, OFELIO (??) et à la ligne 4 ARTEMIO (?). Mais nous avons les titres de ces personnages. Le premier d'entre eux est qualifié de *corax*, premier degré de l'initiation mithriaque, et l'autre est indiqué comme *taurobolatus* (on dit habituellement *tauroboliatus*) ⁽²⁾, ce qui implique qu'ayant reçu le baptême de sang par lequel les sectateurs de la Grande Mère se purifiaient, il est investi d'une sorte de sacerdoce ⁽³⁾.

Au cours de ces dernières années, on a déchiffré, sur plusieurs inscriptions puniques de Carthage remontant à une date antérieure au milieu du II^e siècle avant J.-C., un titre qu'on a traduit ainsi : *antisies* du dieu Mithra-Astronoé. Si cette interprétation est exacte, nous devons admettre que Mithra a été importé en Afrique avant l'époque impériale, peut-être directement d'Orient, et adoré à Carthage alors que le mithriacisme n'avait pas encore pénétré en Occident; Astronoé, qui forme ici un couple divin avec Mithra selon une conception familière à la mythologie phénicienne, ne serait d'ailleurs pas autre chose que la Mère des Dieux, la *Magna Mater*, dont le culte est si fréquemment et de si près associé à celui de Mithra ⁽⁴⁾.

Il est, *a priori*, plausible que Mithra ait été honoré à l'époque romaine dans le grand port de commerce qu'était Carthage ⁽⁵⁾.

des *porticus* (sic) *templi deum matris*, tandis qu'en général on dit *matris deum* (L. Poinssot, *loc. cit.*, p. 19).

⁽¹⁾ Toutain, *op. cit.*, t. I, p. 327.

⁽²⁾ Cf. notamment à Carthage même : Delattre, *Revue Tunisienne*, 1901, p. 285, n^o 4.

⁽³⁾ Graillot, *op. cit.*, p. 171-172. — Sur le taurobole en Afrique, voir Graillot, p. 529, n. 6.

⁽⁴⁾ Ph. Berger, *Le culte de Mithra à Carthage* (*Revue de l'Hist. des Religions*, 1912, t. I, p. 1 et suiv.).

⁽⁵⁾ Cumont, *Textes et documents relatifs aux mystères de Mithra*, t. I, p. 266, dans Daremberg et Saglio, *Dict. des antiquités*, t. III, p. 1946; Toutain, *op. cit.*, t. II, p. 146; E. Lévi, *Rec. de Constantine*, t. XLV, 1911, p. 266.

Toutefois, jusqu'à présent, les preuves qu'on était à même d'invoquer étaient assez minces. S'il est naturel que les allusions faites aux mystères mithriaques par un auteur vivant à Carthage, comme Tertullien⁽¹⁾, se rapportent à ce que lui-même et ses lecteurs les plus immédiats pouvaient avoir eu sous les yeux, des témoignages positifs et directs manquaient. Gauckler avait bien signalé dans la cachette de Dermech deux statues de Mithra⁽²⁾, mais cette identification de la première heure a fait place aujourd'hui à celle plus exacte de Mén-Attis⁽³⁾. Avant notre inscription, où se montre un des grades de l'initiation mithriaque, aucun document sorti du sol même de Carthage ne nous renseignait sur l'existence du culte de Mithra dans la capitale de l'Afrique romaine.

Nous venons de voir qu'entre Mithra et Cybèle des rapports étroits paraissent avoir été liés à Carthage dès l'époque punique; cette association intime se retrouve ici au temps de la suprématie de Rome, comme ailleurs dans l'empire, sur toute l'étendue duquel les cultes des deux divinités ont vécu « en intime communion »⁽⁴⁾, se complétant l'un l'autre. Hécate ne leur était pas non plus étrangère; elle se glissait dans les *spelaea* de Mithra⁽⁵⁾, et la *Magna Mater*, dans son rôle funéraire, s'identifiait parfois avec elle⁽⁶⁾. Au iv^e siècle de notre ère, les membres de l'aristocratie romaine, demeurés fidèles aux religions païennes, se feront affilier

(1) *Ad nat.*, I, 7; *Apol.*, VIII, 7; *De praescr.*, XL, 4; *De baptismo*, 5; *De corona*, 15; *Adv. Marcionem*, I, 13; Waltzing, *L'apologétique de Tertullien*, p. 148. — Cf. Monceaux, *Hist. littér. de l'Afrique chrétienne*, I, p. 177 et suiv.; p. 218, note 4.

(2) *Bull. archéol. du Comité*, 1899, p. CLXI; *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1899, p. 159.

(3) Gauckler rapportait déjà en 1900 une des statues à Mén (*Compte rendu de la marche du Service en 1899*, p. 7), d'après Perrot (*Revue de l'art ancien et moderne*, t. VI, n° 28, 1899, p. 9, fig. p. 7); cf. Deonna, *Statues de terre cuite dans l'antiquité*, p. 198 et suiv. Les fragments ont été attribués à deux statues de Mén par M. L. Poinssot (*Cat. du Musée Alaoui, Suppl.*, p. 152-153, n° 187-188); cf. Graillot, *op. cit.*, p. 522, note.

(4) Graillot, *op. cit.*, p. 192; cf. p. 212 et suiv., p. 536 et suiv.; voir aussi Cumont, dans Daremberg et Saglio, *Dict. des Antiquités*, t. III, p. 1948 et 1954.

(5) Voir Cesano, dans de Ruggiero, *Dizionn. epigraf.*, t. III, p. 65 et suiv.; cf. *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n° 733.

(6) Graillot, *op. cit.*, p. 500 (p. 499, note). Autres rapprochements d'Hécate et de la *Magna Mater* : *Ibid.*, p. 506, note, p. 512-513; voir aussi *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n° 511 (cf. Wissowa, *Religion und Kultus der Römer*, p. 317, n. 3).

au plus grand nombre possible de mystères grecs et orientaux, seront notamment tout ensemble hiérophantes d'Hécate, tauroboliés de la Mère des Dieux, dignitaires de la hiérarchie mithriaque⁽¹⁾. Dans notre inscription, la participation, sous une forme que nous ne pouvons malheureusement pas définir exactement, de fidèles d'Hécate, de Mithra et de Cybèle à un hommage à la Grande Mère est une manifestation nouvelle du syncrétisme qui tend à rapprocher les uns des autres ces divers cultes. Il est tout spécialement intéressant de constater ce rapprochement dès le milieu du III^e siècle à Carthage.

Notre texte est précieux pour l'histoire de chacune des divinités dont les adeptes sont mentionnés; il témoigne une fois de plus du crédit qui entourait Cybèle dans cette ville; il nous permet d'affirmer que Mithra et Hécate y avaient des sanctuaires vénérés. Il n'est pas moins instructif, malgré ses mutilations regrettables, en ce qui concerne les relations entre ces cultes; il nous laisse soupçonner qu'à Carthage comme à Rome, et d'assez bonne heure, ils en arrivèrent à se pénétrer réciproquement, à grouper leurs initiés en un même faisceau, constituant ainsi par leur alliance une des grandes forces du paganisme à son déclin.

⁽¹⁾ *Corp. inscr. lat.*, t. VI, n^{os} 500, 504, 507, 510, 511, 846, 1675, 1778, 1779, 1780, etc. Cf. Graillet, *op. cit.*, p. 537; Cesano, *loc. cit.*, p. 656.

